

Droit et déontologie de la presse

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Nombre d'heures : 18,0
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L9HJ01P

Présentation

La place de la déontologie de la presse entre le droit de la presse, le droit à l'image et l'éthique journalistique.

La notion clé de responsabilité renvoie à toutes les étapes de la chaîne de production éditoriale depuis l'événement jusqu'à sa diffusion : recherche, traitement et liens avec les sources d'information (notion de gatekeeper, de lanceur d'alerte), choix du sujet, du propos et des angles, production et post-production du récit écrit et/ou audiovisuel, type de diffusion et de pérennisation des messages journalistiques.

A chaque étape de la construction d'un récit d'information la responsabilité du journaliste doit trouver son chemin entre communication et manipulation : interdiction du conflit d'intérêt, de la connivence, qualité du recoupement des sources, respect de la parole recueillie, soucis du contexte, clarté des messages, conscience des enjeux et des conséquences de la diffusion, suivi des événements, qualité de l'auto-analyse de sa production.

Seront abordés avec analyses de documents et études de cas significatifs : le statut du journaliste (carte de presse) ; l'évolution de la notion de responsabilité des journalistes dans la société et les interrogations d'aujourd'hui ; les conséquences de l'évolution des moyens techniques de traitement de l'actualité sur la posture déontologique des journalistes (miniaturisation et numérisation des outils).

Objectifs

- Sensibiliser les étudiants sur la responsabilité éditoriale et ses conséquences
- Situer la déontologie, l'éthique, et le cadre légal de l'exercice du métier de journaliste
- Argumenter et produire un point de vue éclairé sur les débats en cours sur le rôle des journalistes et de la presse dans la société d'aujourd'hui.
- Connaître les étapes de la chaîne de production journalistiques quel que soit son support
- Maîtriser les effets de la numérisation/miniaturisation des outils de production éditoriale sur la déontologie journalistique.

Évaluation

REGIME STANDARD session 1 : CC 100% Contrôle

Continu: 2 notes au moins dont une évaluation en temps limité (50%)

REGIME DEROGATOIRE session 1: Non

SESSION 2: CT 100% 1 note, évaluation écrite en temps limité - 1H

Pré-requis nécessaires

- Bonne connaissance des médias et de l'actualité

Compétences visées

- Assurer une production éditoriale en étant conscient de sa responsabilité, cette posture étant l'un des fondamentaux du journalisme
- Réagir de manière éclairée à une situation professionnelle complexe impliquant une décision d'ordre déontologique

Bibliographie

- « Rédactions en invention » Jean-Marie Charon, éditions Uppr- 2019

- « Construire le reportage télévisé -multisupport- »
Brigitte Besse et Didier Desormeaux, Victoires éditions-
2011- édition mise à jour 2021

Ressources pédagogiques

- <https://www.afp.com/fr>
- Columbia journalism review : <https://www.cjr.org/>

Contact(s)

> Alexis Duval

Responsable pédagogique
a.duval@parisnanterre.fr